

PROGRAMME DE FORMATION
MAN14 - DROIT DU TRAVAIL POUR
MANAGER

Modalités de mise en œuvre : stage en présentiel

Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :

Public : Directeur d'établissement, manager, responsable de centre de profit, salarié ayant des responsabilités d'encadrement.

Pré-requis : La formation ne nécessite aucun pré-requis

Modalité d'accès à la formation :

Bulletin d'inscription

Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Gérer ses équipes dans le respect du droit.
- Assurer ses décisions.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les points clés du droit du travail pour décider en toute légalité.
- Acquérir les réflexes indispensables à sa responsabilité de manager.
- Identifier les risques de contentieux et les erreurs à ne pas commettre.

Contenu et programme de la formation :

Comprendre l'incidence du droit du travail sur le management.

Le partage de la fonction RH avec le manager.

Les responsabilités sociales du manager.

Comprendre le cadre juridique des relations de travail.

Sources légales et conventionnelles.

Le droit du contrat de travail.

Accompagner et gérer les changements dans le travail.

Le risque juridique des contrats à durée déterminée et d'intérim.

Gérer ses équipes dans le respect du temps de travail.

La durée légale du travail, les durées maximales, les obligations de repos minimales.

Gérer les absences des salariés.

Obligations du salarié absent vis-à-vis de l'entreprise.

Réagir aux absences répétées, injustifiées.

Réintégrer un salarié après un arrêt.

Assurer la sécurité de ses salariés.

Assurer la formation accueil/sécurité obligatoire.

Veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité.

Faire face et réagir à l'exercice du droit de retrait d'un salarié.

Répondre à un droit d'alerte exercé par un salarié ou un représentant du personnel.

Rendre compte au service RH ou QHSE des situations d'incident ou d'accident.

Gérer ses équipes dans le respect des règles disciplinaires.

L'impact des règles disciplinaires sur le climat social de son équipe.

La notion de faute, le rôle du manager dans son appréciation.

L'application des procédures disciplinaires et les délais à respecter.

Comprendre les rapports collectifs de travail.

Situer les attributions des différentes instances représentatives du personnel.

Le rôle du manager dans le dialogue social.

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini.

Qualité du ou des formateurs :

L'intervenant(e) a été sélectionné(e) dans le cadre d'un processus qualité spécifique (CV en annexe)

Il/elle possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il/elle a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il/elle enseigne et il/elle est reconnu(e) pour son expertise pédagogique.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Mise en situation collective, en sous-groupe.
Echanges d'expériences.
Apports théoriques.
Présentation dynamique et ludique.

Suivi, évaluation de la formation :

QCM ou étude de cas/mise en situation

Validation et sanction de la formation :

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : 2 jours, soit 14 heures

Horaires prévisionnels : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Lieu et moyens techniques : La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : entre 4 et 12 stagiaires